



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Saint-Joachim (44)

# L'innovation au service de la transition énergétique

Les élus de Saint-Joachim ont engagé depuis 2008 un ensemble d'actions visant à réduire les coûts énergétiques de leur patrimoine bâti. Cette stratégie s'est notamment opérée par une reprise en main progressive de la compétence «énergie» à l'échelle communale.

### ➤ L'élément déclencheur de la démarche

La transition énergétique de la commune est née de la prise de conscience de la baisse des dotations de l'état et de la montée des prix de l'énergie. À cette époque le coût de fonctionnement des bâtiments communaux atteint un million d'euros. Parallèlement, la commune veut investir dans de nouveaux équipements sportifs sans augmenter les frais de fonctionnement. Le choix du solaire s'est opéré autour ce double objectif : **investissement et réduction des coûts.**



Une centrale solaire au coeur du parc naturel régional de brière



La scène du Marais et ses ombrières photovoltaïques

### ➤ Un objectif économique

Les élus ont d'abord commencé avec les projets d'achat-revente d'électricité solaire avec les installations photovoltaïques des bâtiments du parc sportif. Depuis 2010 sept sites ont été équipés de panneaux solaires photovoltaïques : trois nouveaux (halle à raquettes, bâtiment sportif et maison de l'enfance) et quatre anciens (deux écoles, le hangar des carnavaliers et les services techniques).



la halle de raquettes, construite en 2013

### ➤ vers l'auto-consommation

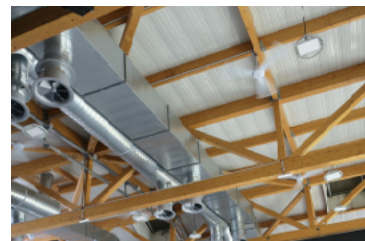
À cette époque, «l'auto-consommation n'était pas possible, il fallait forcément réinjecter l'énergie produite sur le réseau» nous rapporte Denis Salaün, agent en charge des finances et des marchés publics.

Aujourd'hui la démarche de la commune a évolué : l'énergie produite par les centrales solaires est consommée par la commune. Les élus réfléchissent aujourd'hui à des solutions de stockage de l'énergie pour maîtriser les flux.

### ➤ lier économie et écologie

«L'argument économique a rejoint l'argument écologique» conclut Raphaël Salaün, maire de la commune depuis 2020.

### 2019 : passage à l'aérovoltaïque



La scène du marais, construite en 2019, est équipée de panneaux solaires aérovoltaïques. Cette technologie récente permet de récupérer la chaleur produite sous les panneaux solaires pour ensuite l'insuffler dans les bâtiments sous forme de chaleur l'hiver ou de fraîcheur l'été. Cela ne remplace pas le chauffage mais permet de le réduire. ■

## ➤ Une régie municipale de l'énergie

Ces projets ont accompagné une montée en compétence progressive des élus sur le champ de l'énergie. L'équipe municipale a ainsi repris la main sur la gestion de l'éclairage public après une expérience décevante avec le SYDELA, le syndicat énergie du département. « Il n'y a rien de plus étonnant que de demander un chapeau et d'avoir des bottes ! » précise le maire et à force de faire par nous-mêmes, nous avons fini par prendre confiance en nous et par tout faire. « Quand on s'y intéresse, ce n'est pas très compliqué, une compétence, ça s'acquiert. »

## ➤ Un budget dédié

Dès le début, la commune a fait le choix d'une gestion municipale en portant les aménagements en fonds propres sur le budget principal et en créant un budget spécifique « énergie » pour souscrire les emprunts des équipements « solaires », remboursés par les bénéfices générés par la production énergétique.

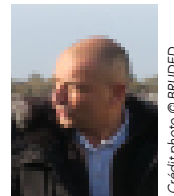
## ➤ Un travail tenu élu/agent

Ces expériences ont été réalisées en lien tenu avec un binôme d'agents municipaux très investis sur le volet technique et financier. Ils évaluent en continue l'efficacité des investissements réalisés grâce à des outils de contrôle placés sur l'ensemble des bâtiments de la commune.

## ➤ Un contrôle permanent des installations

Ensemble ils prennent en charge ce qu'on appelle la GTB (pour gestion technique du bâtiment). De l'avis de Denis Salaün, « c'est très important d'impliquer les techniciens de la commune, qu'il y ait un retour par le bilan de consommation, donne envie de s'investir et d'aider la commune. S'il sait pourquoi il met en place les choses, son travail sera valorisé, c'est un cercle vertueux ! »

« Aujourd'hui, concernant l'énergie, nous faisons tout, tout seul. Par exemple sur l'éclairage public, nous avons repris la main sur l'ensemble de nos installations et sur leur gestion. »



Raphaël Salaün,  
maire de  
Saint-Joachim

## 2022 : Une centrale solaire citoyenne

Le dernier projet, une centrale solaire citoyenne solaire qui doit voir le jour en fin d'année, est encore plus ambitieux, et cela à plusieurs titres :

### ➤ Innovation urbaine

La centrale solaire prendra place sur le cimetière. La commune ouvre de nouvelles perspectives de libération du foncier pour la production d'énergie tout en palliant un problème récurrent lié au sol marécageux. En effet, chaque hiver, le cimetière subit des remontées d'eau qui abiment les sépultures, Les ombrières vont permettre de canaliser l'eau vers de grands réservoirs dédiés à l'arrosage des stades de foot tout proches, solutionnant au passage la question de l'entretien de ces grands espaces engazonnés l'été. Un bon investissement quand « on sait que l'arrosage d'un terrain de foot, avec une bonne gestion, c'est 3000 m<sup>3</sup> l'année dont 2000 m<sup>3</sup> l'été, et sinon c'est 400 000 euros pour le refaire ! » nous précise Denis Salaün.

### ➤ Innovation citoyenne

La commune s'ouvre au portage citoyen. Une communauté d'énergie citoyenne est en cours de constitution pour financer les panneaux et c'est elle qui décidera du choix du prestataire. Chaque famille disposant d'un compteur linky pourra acquérir quatre panneaux pour le prix de 1800 euros HT et consommer leur production



Le cimetière, recevra prochainement la centrale solaire citoyenne

d'électricité qui devrait varier entre 1500 et 1800 kwh par an. L'économie annuelle sur la facture d'énergie devrait se chiffrer entre 250 et 300 euros. Le surplus pourra être revendu par la communauté d'énergie citoyenne. ■

### Bilan chiffré

Pour le chauffage : la commune a économisé 40% de sa consommation gaz de 2013 à aujourd'hui, tout en construisant 3 nouveaux bâtiments depuis 2015 pour une surface complémentaire de 3 400 m<sup>2</sup>. La commune a réduit la consommation énergétique (gaz et électricité) de ces bâtiments et de l'éclairage public de 39% entre 2011 et 2021.

Actuellement, la commune produit 24% de la consommation énergétique totale de son territoire (consommations municipales + habitants + entreprises). L'objectif de la mairie est d'approcher les 40% d'auto-consommation d'ici 2024 ■

## CONTACT :

Denis Salaün, agent en charge des finances et des marchés public  
02 40 88 47 82 / commune@saint-joachim.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

